

BUDGET PREVISIONNEL DU PROJET

Date :

INTITULE DE L'ACTION :

DEPENSES (*)		RECETTES	
Location(s) (1)		Autofinancement	107,80
Frais de transport (2)		Participation des personnes (4)	
18 Etudiants	38,80		
Boissons et alimentation			
18 paniers 8 Euros	144		
Buffet 80 personnes Débat 2,5E /PERS	200		
Achat de fournitures (3)		Autres financements	
(à détailler) tracts boîte aux lettres A4 40cts X200 Affiches A31,50x30	80 +45	(à préciser)	
Publications Ouvrage Document avec couverture 40 p 100 exemplaires	370		
Location Video Projecteur 2 Manifestations 2x40	80		
Assurance			
		Aide demandée au PIC	850
Taxes (SACEM)			
Divers			
SOUS TOTAL DES DEPENSES ENGAGEES	957,80		
Financement d'un autre projet (5)			
TOTAL	957,80	TOTAL	957,80

(*) **Les dépenses doivent être justifiées par des devis**

(1) Si le local d'une association est utilisé, s'assurer que cette association est protégée pour la fête que vous organisez

(2) Pour les voyages collectifs, les conditions suivantes :

- avoir fait l'objet d'une animation préalable sur le quartier, afin de contribuer à leur autofinancement
- être encadrés par plusieurs adultes (autorisation parentale pour les mineurs non accompagnés de leurs parents)
- être couverts par une assurance
- contenir une activité à finalité éducative ou culturelle comme le précise le règlement intérieur

(3) Seul le matériel consommable est pris en compte (petit matériel servant à organiser la fête, papier, colle,...)

(4) Il est indispensable de faire participer financièrement ou matériellement les bénéficiaires du projet, et les usagers doivent nécessairement participer au projet.

(5) Si des bénéfices générés par l'animation sur le quartier sont destinés à financer une opération (sorties, voyages, dons à une organisation caritative, etc.), il faut en indiquer le montant.